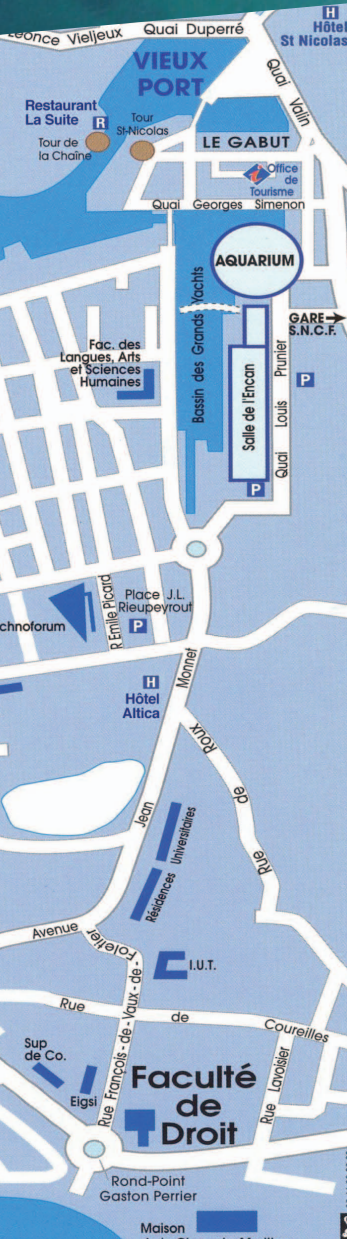


LE CEJEP

Le Centre d'Etudes Juridiques et Politiques est un centre de recherches composé de juristes de droit privé et de droit public, ainsi que de politistes travaillant prioritairement sur les domaines de la justice pénale et civile, de l'entreprise et de l'assurance, et de l'environnement. Il développe une réflexion sur l'appréhension des risques environnementaux en lien avec la Fédération de Recherche pour l'Environnement et le Développement Durable (FREDD FR-3097) portée par l'Université de La Rochelle.



Journée d'études sous la coordination scientifique d'**Agnès Michelot**, Maître de conférences HDR en droit public, co-directrice du Centre d'Etudes Juridiques et Politiques (EA 170), Université de La Rochelle

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Marie-Luce Bernard, Maître de conférences HDR en droit privé, Université de La Rochelle

Stéphanie Hourdeau-Bodin, Maître de conférences en droit privé, Université de La Rochelle

Céline Laronde-Clérac, Maître de conférences en droit privé, Université de La Rochelle

Alice Mazeaud, enseignant chercheur en science politique, Université de La Rochelle

INFORMATIONS :
<http://cejep.univ-larochelle.fr/>



Faculté de Droit,
de Science Politique
et de Gestion

AMPHITHÉÂTRE ESMEIN

45, rue François-de-Vaux-de-Foletier
17024 La ROCHELLE Cedex 1
Tél. 05 46 45 83 89 - Fax. 05 46 45 83 90



VEN
23
NOV
2012



FACULTÉ DE DROIT,
DE SCIENCE POLITIQUE ET DE GESTION
UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

La Rochelle

UNIVERSITÉ

JOURNÉE D'ÉTUDES LES RISQUES NATURELS EN ZONES CÔTIÈRES

Enjeux politiques & questionnements juridiques

ENTRÉE LIBRE

AVANT PROPO

La catastrophe naturelle Xynthia a créé des situations juridiques nouvelles, révélant certaines carences et bousculant des éléments de construction, de préparation, de mise en œuvre du droit dans différents domaines. Cette situation interroge les mécanismes juridiques « classiques » et notamment les mécanismes de responsabilité (civile, pénale, administrative), les règles et mécanismes d'indemnisation, les obligations de prévention, de sécurité...

Il s'avère intéressant de se pencher sur les instruments, les normes et leurs procédures d'élaboration dans le contexte « post-Xynthia » mais aussi sur les enjeux sociétaux et politiques que les vides juridiques ou les insuffisances du droit génèrent.

PROGRAMME

09h15 : Ouverture

- Accueil par **Gérard Blanchard**, Président de l'Université de La Rochelle et **Pascale Garcia**, Directrice de la Fédération de Recherche pour l'environnement et le développement durable (FREDD)

- Mot d'**André Giudicelli**, Doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Co-directeur du CEJEP

- Propos introductifs par **Agnès Michelot**, Co-directrice du CEJEP

SESSION 1

Les risques naturels comme enjeux

Sous la présidence du professeur **Bernard Drobenko**

09h30 : Les fondements de la culture du risque

- **Chantal Cans**, Maître de conférences HDR en droit public, Université du Maine

09h50 : Risques naturels, inégalités écologiques et services écosystémiques

- **Agnès Michelot**, Maître de conférences HDR en droit public, CEJEP

10h10 : Quand la catastrophe fait de l'urbanisation en zone côtière une prise de risque inacceptable

- **Alice Mazeaud**, Enseignant chercheur en science politique, CEJEP

10h30 : Le retour de l'Etat aménageur

- **Pierre Mazet**, Maître de conférences en science politique, CEJEP

10h50 : Ce que la « participation » apporte à la compréhension des risques littoraux. Le cas du projet ADAPTALITT

- **Guillaume Gourgues**, Maître de conférences en science politique, Université de Besançon

11h10 : Gestion des risques littoraux : adaptation ou déplacement des populations ?

- **Charlotte Huteau**, Doctorante du CEJEP

11h30 : Débat

Déjeuner

SESSION 2

Faire face aux risques naturels en zones côtières : Quels instruments, quelles responsabilités ?

Sous la présidence de **Stéphanie Hourdeau-Bodin**,
Maître de conférences en droit privé

14h15 : Perspectives en droit de l'urbanisme

- **Bernard Drobenko**, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

14h35 : Propriété et responsabilités partagées dans la prévention contre les risques naturels côtiers

- **Philippe Billet**, Professeur de droit public, Université de Lyon III

14h55 : Risques naturels côtiers et responsabilité civile

- **Marie-Luce Bernard**, **Sabine Bertolaso**, Maîtres de conférences en droit privé, CEJEP

15h30 : Risques naturels en zones côtières et responsabilité pénale du décideur public

- **Céline Laronde-Clérac**, Maître de conférences en droit privé, CEJEP

15h50 : Risques naturels en zones côtières et contentieux devant le juge administratif

- **Didier Salvi**, Maître de conférences associé, Premier conseiller de tribunal administratif, CEJEP

16h20 -17h00 : Débat et synthèse